



SAINT-MAURICE

INFO

MARS 2023

P.11

8 MARS

*Journée
internationale
des droits
des femmes*



P.8

PLUI
*Pour mieux
protéger notre
urbanisme*

P.9

SÉCURITÉ
*Lettre
au Préfet
de Police*

P.20

1^{ER} AVRIL
*Inauguration
du studio
d'enregistrement*



4-7

Retour en images

8-9

Ça fait l'actu !

11-13

Grand angle

*Journée internationale
des droits des femmes*

14-15

Cadre de vie

16

Économie

17

Archives

18-19

Culture

20

À tout âge

21

Portrait

22

Tribunes

23

Pratique

Samedi 11 mars

L'association Recycle de Vie propose deux ateliers « Je recycle, j'apprends, je crée ! » – De 10 h 30 à 12 h 30 à la médiathèque Montgolfier et de 15 h à 17 h à la médiathèque Delacroix – Inscription : 01 45 18 81 71 ou 01 49 76 47 25 ou bibliotheque@ville-saint-maurice.fr

Lundis 13 et 27 mars

Rdv Lieu d'Accueil Enfants-Parents – De 14 h à 17 h
RPE, 4 impasse Junot

Lundi 13 mars

Point Infos Petite Enfance, à partir du 7^e mois de grossesse – 17 h 30 – Salle Louis Juvet, 14 rue Paul Verlaine
Inscription : 01 45 18 82 78

Samedi 18 mars

Soirée de clôture de la Fête du court métrage
19 h – Salle Louis Juvet – Voir p.19

Samedi 18 mars

Atelier informatique « Faire le tour de l'univers avec le robot Dash » pour les 8-12 ans – 10 h 30 à la médiathèque Montgolfier et à 15 h à la médiathèque Delacroix

Samedi 25 mars

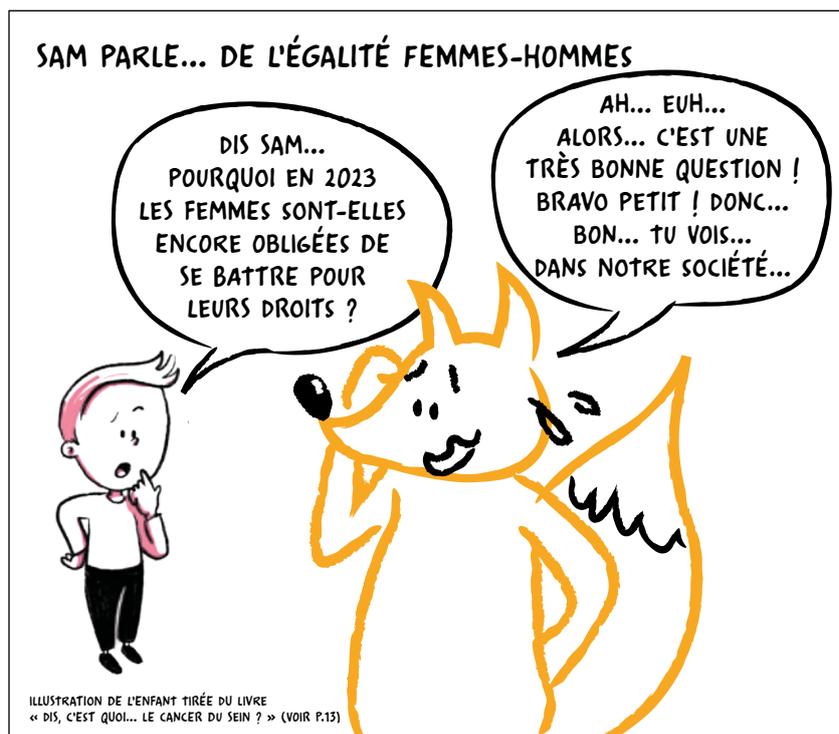
Café philo « Jacques Derrida et la déconstruction » – De 15 h à 17 h
Médiathèque Delacroix

Samedi 25 mars

Le Printemps de l'Emploi – Venez rencontrer les recruteurs et les centres de formation tous secteurs d'activités – De 10 h à 17 h
Bercy 2, Place de l'Europe, 2^e étage
Renseignements : emploi@saintmaurice.fr ou 01 45 18 80 68

Dimanche 2 avril

Chasse aux œufs organisée par le Comité des fêtes de Saint-Maurice – De 10 h à 12 h 30 – Square du Val d'Osne
Participation 3 € – Site web : www.cdf94410.com



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) a été adopté à l'unanimité du Conseil du Territoire, Paris Est Marne&Bois, notre intercommunalité, en décembre dernier.

En application de la loi, c'est en effet à ce niveau de responsabilité que s'élaborent désormais les règles d'urbanisme qui définissent les possibilités mais aussi les limites de la constructibilité dans les communes et donc les conditions de délivrance des permis de construire. Je tiens à remercier le président du Territoire, Olivier Capitanio, et mes collègues du Conseil de Territoire d'avoir accepté d'intégrer les demandes que nous avons portées, avec le sénateur Christian Cambon, d'un renforcement des mesures de **protection de la qualité de vie à Saint-Maurice**.

Pour autant, j'ai souhaité qu'un débat ait lieu au conseil municipal, le 13 mars, afin de permettre à chacun de s'exprimer et d'émettre un avis. **L'ouverture d'une enquête publique** vous permettra de vous exprimer également avant l'été.

Un cadre de vie appréciable dépend aussi de la sécurité publique. Je suis heureux de vous annoncer la **nouvelle organisation de la police municipale** avec notamment l'arrivée de deux adjoints expérimentés, l'un issu de la police nationale, chef d'unité de la BAC du Val-de-Marne, et l'autre précédemment adjoint au chef de la police municipale d'une grande ville. Dans le même temps, avec insistance, le sénateur Christian Cambon et moi réclamons **des moyens supplémentaires pour notre commissariat** afin de satisfaire la demande légitime des Mauritiens de pouvoir bénéficier de la tranquillité publique.

La police municipale est renforcée

Place aux prochaines festivités avec la nouvelle édition du **Festival du Court-métrage**, au moment où les trois groupements sélectionnés pour le projet du cinéma Capitole - Jean-Paul Belmondo travaillent leurs propositions, et avec **l'inauguration du studio d'enregistrement** à l'Espace Delacroix. Entièrement financé par notre intercommunalité, ce studio bénéficiera de la présence d'un ingénieur-son pour accompagner les talents, un studio ouvert à toutes les générations et tous les styles de musique. Soyez les bienvenus lors de la fête qui réunira le 1^{er} avril la jeunesse de Saint-Maurice et des communes environnantes !

Enfin, le dossier de votre magazine est consacré à **l'égalité femmes - hommes et aux droits des femmes**, un enjeu de société majeur qui nécessite **une mobilisation générale**. Nous avons bien progressé à Saint-Maurice et continuerons de le faire. Le mois prochain, j'aurai ainsi l'honneur de présenter au Conseil de Territoire, le 1^{er} Plan Egalité d'une intercommunalité de la Métropole du Grand Paris, grâce à un large travail collaboratif inédit. Il se déclina en 50 mesures à déployer d'ici 2026. Autant de défis à relever, ensemble !



Igor Semo

Votre Maire

Vice-président du Territoire Paris Est Marne&Bois

Pour suivre l'actualité de votre Maire

 <http://www.facebook.com/igor.semo>

Les vœux du *Club Gravelle* *Entreprendre*

La cérémonie des vœux du *Club Gravelle Entreprendre* a été organisée fin janvier à Charenton-le-Pont, en présence de Thibault Vitry, maire-adjoint chargé de la vie commerciale, de l'animation, du développement économique et de l'emploi. Notre Municipalité invite l'ensemble des sociétés, des commerçants et artisans, des auto-entrepreneurs, ou encore des professions libérales de la commune à rejoindre ce club très dynamique qui permet de créer du lien entre les professionnels du secteur.
Plus d'infos : www.clubgravelle.com



Les boulistes à l'honneur

L'ambiance était très rock'n roll, le 11 février à la salle Louis Juvet, durant l'assemblée générale et la soirée de gala de l'*Amicale Bouliste Charenton Saint-Maurice*. Igor Semo, Maire de Saint-Maurice, et Hervé Gicquel, Maire de Charenton-le-Pont, ont profité de cette occasion pour remercier Didier Bolamperti, président de l'ABCMSM pendant six ans, saluer Pierre Gailhac, généreux donateur, et féliciter son successeur Jean-Michel Sarocchi. « La Ville de Saint-Maurice est fière de soutenir cette association qui fait tant pour la convivialité dans ce lieu magique du bois de Vincennes », a déclaré notre édile.



Des portes ouvertes au centre de formation

Vous connaissez le CFA AFORPA Jean-Claude Andrieu sis 150/156 rue du Maréchal Leclerc ? Le Centre de formation d'apprentis, spécialisé dans les métiers de l'automobile du CAP au BTS, a proposé une journée portes ouvertes samedi 4 février.

L'objectif : se faire connaître auprès des jeunes qui souhaitent se professionnaliser rapidement. Extrêmement bien équipé et entretenu, l'établissement mauritien est réputé pour être rodé aux toutes dernières technologies de l'automobile.

Un nouveau commandant pour la Perle

La prise de commandement du capitaine de frégate Laurent Falhun en qualité de commandant de l'équipage rouge du sous-marin Perle s'est tenue le 9 février à la base navale de Toulon. Présents lors de la cérémonie, notre maire-adjoint Philippe Bourdajaud, le commandant de l'escadrille des sous-marins nucléaires d'attaque (ESNA), Jérôme Colonna d'Istria, et le commandant de l'équipage bleu, Nicolas Maigné, ont tenu à féliciter chaleureusement le nouveau commandant. Rappelons que Saint-Maurice est la ville marraine de ce bâtiment de la marine nationale depuis le 11 décembre 2010.



Un atelier sur le compostage

Le premier atelier du défi « Familles Zéro Déchet » a eu lieu, fin janvier en Salle des Familles, pour le plus grand plaisir des participants. Grâce à cette initiative de l'intercommunalité Paris Est Marne & Bois et de la Ville, petits et grands ont ainsi pu se familiariser avec la pratique du compostage et du lombricompostage. Le prochain atelier est prévu mardi 14 mars sur le thème « Alimentation Zéro Déchet ». En attendant, vous aussi, vous avez la possibilité de créer votre propre compost en vous connectant sur parisestmarnebois.fr



Demi-finales du concours d'éloquence

Le collège Edmond Nocard participe au concours d'éloquence de la jeunesse, avec le précieux soutien du service Jeunesse de la Ville. Pour les demi-finales, les élèves mauritiens se sont affrontés, jeudi 16 février à la salle Jovet, face à un jury composé notamment d'Hélène Coupé, maire-adjointe. La cinquième édition du concours se déroulera le 6 avril prochain à l'Assemblée nationale sur le thème « L'inclusion (handicap) », à l'occasion de la semaine olympique et paralympique à l'école.



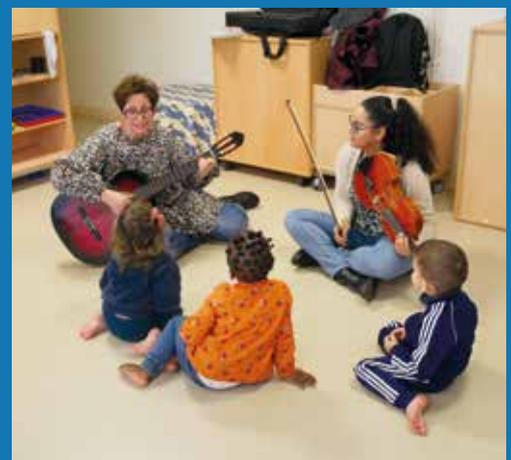
Vive les vacances !

La première semaine des vacances scolaires d'hiver a été particulièrement haute en couleurs pour les enfants de Saint-Maurice. Ces derniers se sont bien amusés à l'accueil de loisirs Eugène Delacroix qui a réuni les 3 ALSH *La Souris Verte* (maternelle Centre et maternelle E. Delacroix) et l'ALSH des Sureaux. Au programme : confection de décors et de déguisements pour pouvoir parader au Carnaval des oiseaux. De surcroît, les petits Mauritiens ont eu le privilège d'assister à un spectacle d'ombres chinoises. Sans compter tous les autres bons moments...



La dumiste enchante la crèche Delacroix

Chaque mercredi, Anne-Laure, la musicienne intervenante dumiste, propose aux enfants et aux professionnelles de la crèche Delacroix des temps d'écoute musicale, des chansons et de l'expression corporelle. C'est dans le cadre d'un partenariat entre la crèche Delacroix et le conservatoire que se tient l'atelier. Déjà en place dans les écoles, ce partenariat reste une première avec les « grands » de 2/3 ans en crèche. Tous apprécient l'initiative et attendent toujours avec impatience la venue d'Anne-Laure.



URBANISME

Faisons le point sur le PLUi !

RELEVANT DÉSORMAIS DU TERRITOIRE PARIS EST MARNE&BOIS, NOTRE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DEVIENT INTERCOMMUNAL. CE PLUi REMPLACE ÉGALEMENT LES PLU EN VIGUEUR DANS LES 12 AUTRES COMMUNES DU TERRITOIRE. RENDU OBLIGATOIRE PAR LA LOI, CE DOCUMENT STRATÉGIQUE DESSINE L'AVENIR DES VILLES. AVEC DEUX TEMPS FORTS EN 2023 : LA PHASE DE CONSULTATION ET LA PHASE D'ENQUÊTE PUBLIQUE.

Document prospectif, le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Paris Est Marne&Bois traduit ainsi un projet à la fois politique et réglementaire définissant un cadre légal pour l'aménagement urbain à l'usage de l'ensemble des villes composant le territoire intercommunal.

Le PLUi réglemente la façon dont les porteurs de projets publics et privés peuvent aménager leurs terrains, qu'il s'agisse d'un espace bâti à faire évoluer ou d'un espace vide à bâtir. Il s'applique à toutes les opérations de constructions ou de travaux et sert de fondement à l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, déclaration préalable, etc.).

La place de l'eau, la Marne et ses berges, les espaces verts, la nature en ville, la protection des tissus pavillonnaires, la maîtrise des constructions et l'insertion urbaine des projets, le cadre de vie et l'animation des quartiers : tels sont les enjeux dont Saint-Maurice s'est fait le défenseur dans le cadre du futur PLUi.

D'ici à son approbation, le PLUi de Paris Est Marne&Bois sera composé de plusieurs pièces : le rapport de présentation, le projet d'aménagement et de développement durables (PADD), des orientations d'aménagement et de programmation (AOP), un plan de zonage et un règlement, ainsi que des annexes. Le PADD exprime par exemple le « projet de territoire » de l'intercommunalité en offrant une synthèse des grandes orientations de sa politique d'aménagement et en affichant les intentions de Paris Est Marne&Bois pour les années à venir et ses perspectives d'évolution.

L'élaboration du PLU intercommunal répond à plusieurs objectifs majeurs. Il s'agit de conforter la position du territoire dans la métropole, de faire cohabiter une diversité de situations locales et de décliner l'ambition environnementale du territoire.

DES OBJECTIFS REMARQUABLES

Les six grands objectifs du PLUi de Paris Est Marne&Bois :

- Inscrire le territoire dans la dynamique du cœur de la métropole,
- Affirmer la responsabilité écologique du territoire,
- Mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager,
- Conforter le cadre de vie,
- Renforcer qualitativement l'offre de logements,
- Renforcer la vocation économique du territoire.

Afin de co-construire le PLUi, plusieurs instances sont associées. Parmi les instances délibératives, les Conseils municipaux organisent le débat sur les orientations du PADD et donnent leur avis sur le projet de PLUi arrêté lorsque le Maire le souhaite.

En 2023, lors de la phase de consultation, le PLUi va être également soumis pour avis aux personnes publiques associées (PPA) et personnes publiques consultées (PPC) du territoire. Durant la phase d'enquête publique, chaque habitant-usager peut en prendre connaissance et publier ses remarques. Enfin, le PLUi devrait être approuvé en Conseil de territoire début 2024.

Plus d'infos : plu-intercommunal.parisestmarnebois.fr



SÉCURITÉ

Lettre au Préfet de Police

LE SÉNATEUR DU VAL-DE-MARNE, CHRISTIAN CAMBON, ET LE MAIRE DE SAINT-MAURICE, IGOR SEMO, ONT ÉCRIT UNE LETTRE AU PRÉFET DE POLICE. ILS SOUHAITENT, EN EFFET, APPELER SON ATTENTION SUR LA DÉGRADATION DE LA SÉCURITÉ TELLE QUE LES MAURITIENS ET LEURS ÉLUS LA RESSENTENT ET LA DÉPLORENT, ET LUI DEMANDER DE TIRER LES CONSÉQUENCES DE CETTE SITUATION NOUVELLE.

« Monsieur le Préfet de Police,

Au cours des derniers mois, la ville de Saint-Maurice a été le théâtre de plusieurs rixes, impliquant de jeunes individus n'y résidant pas. Ces incidents - qui auraient pu être d'une plus grande gravité - soit s'apparentent à des règlements de comptes, soit relèvent du droit commun (vols, harcèlement, etc.).

Ces événements suscitent beaucoup d'inquiétudes par leur caractère d'abord inhabituel, puis, désormais, répétitifs, sans que la réponse apportée semble à la hauteur de l'attente des concitoyens. Ces derniers n'exigent pas seulement que les agresseurs soient démasqués et punis. Ils espèrent surtout que de telles rixes ne se reproduiront plus sous leurs fenêtres. Et cet espoir repose sur la prise de mesures fortes, seules susceptibles de décourager d'éventuelles velléités d'y revenir.

La ville de Saint-Maurice, de ce point de vue, a pris toutes les décisions qui relevaient directement de ses compétences : renforcement des effectifs de police municipale (dans un contexte d'autant plus délicat que nombre de communes franciliennes recrutent elles aussi), extension des horaires de service, réorganisation des missions pour développer sa présence sur le terrain, extension du réseau de vidéoprotection (près de 80 caméras aujourd'hui en fonction). Quelle que soit la volonté de la Ville de garantir aux Mauritiens la sécurité à laquelle il est naturel de prétendre, elle ne peut pas être la seule à adapter ses dispositifs aux menaces qui émergent.

Malgré l'entente excellente qui règne entre les services de la Préfecture de Police - dont il faut saluer le grand professionnalisme et la grande réactivité - et ceux de notre commune, force est de constater que la Police Nationale, faute des moyens humains nécessaires et disponibles, ne peut remplir toutes les missions qu'on attend d'elle.

NON À LA DIMINUTION DES EFFECTIFS

La présence de patrouilles, la nuit, dans nos rues, est un élément décisif en terme de prévention, de dissuasion et

de confiance des habitants dans leur police. Or, depuis de nombreuses années, les effectifs du commissariat de Charenton-le-Pont dont nous dépendons n'ont cessé de diminuer, au point, parfois, de rendre impossible la mise en fonction d'un véhicule de permanence.

Il faut, alors, s'en remettre aux renforts issus des autres commissariats de proximité, voire du département. La mission de prévention, par conséquent, devient impossible, ce qui nourrit le sentiment d'insécurité des concitoyens.

Cette diminution des agents affectés à notre commissariat est directement liée à la réputation de calme dont nos deux communes, Saint-Maurice et Charenton-le-Pont, ont longtemps joui. Il y a, sans aucun doute, des priorités plus urgentes dans d'autres villes du Val-de-Marne. Pour autant, nous ne sommes pas à l'abri des phénomènes précédemment décrits et de certains trafics qui prospèrent très, trop, visiblement : ils donnent une image d'impunité très regrettable.

Cette évolution a d'ailleurs récemment abouti à la mise en œuvre d'un Groupe de Partenariat Opérationnel (GPO) dans un quartier de la commune, dont les résultats particulièrement positifs incitent à demander le renouvellement dans un autre secteur.

Pour conserver - voire regagner - la confiance des concitoyens, il faut cesser de considérer que Saint-Maurice et Charenton-le-Pont sont à l'abri d'une insécurité qui, loin de reculer si nous devons en croire les statistiques communiquées par le ministère de l'Intérieur lui-même, a tendance à progresser sensiblement dans le Val-de-Marne. **Il est plus que nécessaire de rendre à notre commissariat les moyens humains qui, de toute évidence, lui font aujourd'hui défaut.**

Nous voulons ainsi connaître les décisions que vous entendez prendre pour rassurer nos concitoyens et permettre à chacun de jouer pleinement le rôle préventif essentiel qui est le sien.

Christian Cambon, Igor Semo. »

INFLATION GALOPANTE, DOTATIONS EN BERNE,
CHARGES EXPONENTIELLES



FINANCES
COMMUNALES
ASPHYXIÉES

INVESTISSEMENTS

& SERVICE PUBLIC

DE PROXIMITÉ

SACRIFIÉS PAR L'ÉTAT

LES MAIRES

DISENT NON !

am94.fr

8 MARS JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

LE MOIS DE MARS SE CONJUGUE AU FÉMININ... LES PROGRÈS ACCOMPLIS DURANT LES DERNIÈRES DÉCENNIES EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES SONT SANS DOUTE AUSSI CONSIDÉRABLES QUE CEUX QUI RESTENT ENCORE À FAIRE.

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES DU 8 MARS EST ISSUE DE L'HISTOIRE DES LUTTES FÉMINISTES MENÉES SUR LES CONTINENTS EUROPÉEN ET AMÉRICAIN. LE 28 FÉVRIER 1909, UNE JOURNÉE NATIONALE DE LA FEMME EST CÉLÉBRÉE AUX ÉTATS-UNIS. MAIS CE N'EST QU'EN 1977 QUE LES NATIONS UNIES OFFICIALENT LA JOURNÉE, INVITANT LES PAYS DU MONDE ENTIER À CÉLÉBRER UNE JOURNÉE POUR LES DROITS DES FEMMES.

LA VILLE DE SAINT-AURICE EST, DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES, FORTEMENT INVESTIE DANS LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES ET POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES.



Zoom sur le plan territorial égalité femmes-hommes

PORTÉ PAR IGOR SEMO, VICE-PRÉSIDENT DU TERRITOIRE DÉLÉGUÉ AUX DROITS DES FEMMES, LE **PLAN TERRITORIAL ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES 2023-2026** DEVRAIT ÊTRE VOTÉ PROCHAINEMENT PAR LE CONSEIL DU TERRITOIRE.

L'accès aux droits et la lutte contre les violences constituent des enjeux essentiels pour notre intercommunalité Paris Est Marne & Bois. Le plan territorial égalité femmes-hommes prend en compte l'ensemble des aspects comme la prévention, la représentation des femmes dans la société, l'éducation, la culture, l'hébergement.

L'hébergement est un sujet crucial : il s'agit de trouver des places d'hébergement d'urgence pour des femmes qui sont maltraitées ou des logements dit transitoires pour des femmes souvent avec des enfants qui ont besoin de plusieurs mois pour pouvoir reconstruire leur vie. Il y a aussi la volonté de soutenir l'action d'insertion économique, d'insertion professionnelle, la place et la reconnaissance des femmes dans l'espace public.

Ce premier plan territorial égalité est un projet innovant et unique à l'échelle territoriale. Il vient sceller un engagement collectif entre les collectivités membres. C'est un travail engagé qui a réuni les élus, les services de l'État, les professionnels, les associations et les habitants. Ce plan pluriannuel vise à instaurer une feuille de route commune sur notre Territoire et à créer une fonction support en direction de tous les acteurs.

« Nous sommes fiers d'avoir rédigé ce document pour l'égalité femmes-hommes, la promotion des droits des femmes, la lutte contre les violences faites aux femmes. Il semble que nous soyons le premier territoire à l'échelle de la Métropole du Grand Paris à s'engager dans une telle démarche. Je me dis que si on arrive à sauver une vie, on aura bien travaillé ! », déclare Igor Semo.

Une expo à ne pas rater

JUSQU'AU SAMEDI 18 MARS, LA MÉDIATHÈQUE EUGÈNE DELACROIX, SISE 29 RUE DU MARÉCHAL LECLERC, ACCUEILLE LA **REMARQUABLE EXPOSITION « REGARDS DE FEMMES »** DU PHOTOGRAPHE **ALAIN LUZY**. UNE BELLE INVITATION À UN VOYAGE INTÉRIEUR QUI N'A PAS FINI DE NOUS TRANSFORMER.



© Alain Luzy

Le regard d'Alain Luzy : celui des femmes, des mondes, des expériences qu'il fige dans une instantanéité qui transcende les âges, les continents, les histoires, participe à cet éveil indispensable. Son talent de photographe nous donne l'occasion d'imaginer nous-même ce qui se dissimule dans le regard de chacune de ces femmes. Un regard qui nous émeut, qui nous fait sourire, qui nous défie aussi.

« Regards de femmes » : plus qu'une galerie de portraits saisissant de sens, une encyclopédie de la Femme dans toute sa diversité, dans toute sa plénitude, dans toute son universalité.

L'exposition est ouverte le mardi de 13 h à 19 h, le mercredi de 10 h à 18 h, le jeudi et vendredi de 13 h à 18 h, ainsi que le samedi de 10 h à 17 h. Vernissage samedi 11 mars à 11 h.

Le livre de deux femmes en or sur le cancer du sein

LAURE LACOUR, GRAPHISTE POUR LE SERVICE COMMUNICATION DE LA VILLE, A PUBLIÉ, AVEC MONICA MAMALET, « DIS, C'EST QUOI... LE CANCER DU SEIN ? ». CE TRÈS BEAU LIVRE EST SORTI AUX ÉDITIONS LACOUR DES LOULOUS DANS LE CADRE D'OCTOBRE ROSE.



parler à mes enfants de 3 et 7 ans ?" Comme le médecin n'avait aucun support à lui suggérer, elle est venue me demander de faire le livre qui lui manquait ! » raconte Laure Lacour.

Dans leur formidable ouvrage, relu par des médecins (notamment ceux de Monica), ces deux femmes pleines de talents vous donnent 22 réponses à 22 questions que se posent les enfants (et pas qu'eux !) afin d'aborder les changements qui s'opèrent chez la patiente mais aussi dans le quotidien de la famille.

Soutenu par la Mairie de Saint-Maurice, le livre est en vente sur lacourdesloulous.com et dans toutes les bonnes librairies. Les bénéfices seront reversés à l'Institut Curie pour la recherche contre le cancer, ainsi qu'à l'association Souffle Rose.

Comment expliquer l'inexplicable à un enfant ? « L'une des premières questions posées par Monica Mamalet, elle-même touchée par un cancer, à son chirurgien était : "Comment en

AUTRES INITIATIVES...

Concours photo sur les femmes engagées

La direction de la Cohésion Sociale de Paris Est Marne & Bois organise cette année la seconde édition du concours intercommunal d'art « Portraits de femmes engagées ». Cela consiste à illustrer le portrait d'une femme engagée via une photographie. Ce concours de photographie s'adresse à tous les résidents des 13 communes de Paris Est Marne & Bois. Ces derniers avaient jusqu'au 1^{er} mars pour déposer leur dossier. Un jury composé d'artistes, d'élus et d'agents des collectivités va sélectionner une oeuvre par ville. Des prix sont à gagner, tandis qu'une exposition itinérante est prévue sur l'année 2023-2024. Plus d'infos : parisestmarnebois.f

Conférence de l'autrice Shabnam Yazdani

Une Iranienne à la recherche du bonheur. Mauritienne depuis de nombreuses années, Shabnam Yazdani a fait paraître, fin 2022, « Le miel amer ». Dans ce livre bouleversant aux éditions L'Harmattan, elle a décidé de raconter son histoire. Celle d'une jeune femme, née à Téhéran, qui a vécu dans le respect de l'honneur de sa

famille et des traditions de son pays. Cette écrivaine courageuse et persévérante a pu animer une conférence mercredi 8 mars à la médiathèque Delacroix.

Permanences CIDFF

La Ville propose, en partenariat avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) du Val-de-Marne, des permanences gratuites pour l'accès aux droits des femmes. Renseignements : 01 45 18 82 10

Intervenante sociale en commissariat

Un poste d'intervenante sociale en commissariat a été créé à Charenton-le-Pont/ Saint-Maurice. Objectifs : optimiser et individualiser la réponse à la détresse sociale détectée par un service de police. En juillet 2022, l'intervenante sociale en commissariat a ainsi pris ses fonctions au sein de la circonscription de sécurité de proximité de Charenton-le-Pont qui couvre les communes de Charenton-le-Pont et Saint-Maurice. Son rôle est d'intervenir dans le domaine des violences familiales et notamment des violences faites aux femmes.



TRANSPORT

Bilan des stations de recharge

LES DÉTENTEURS DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES LE SAVENT : DES BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE SONT DISPONIBLES À SAINT-MAURICE, RUE JEAN RENOIR ET AVENUE DE VERDUN. L'HEURE D'UN NOUVEAU BILAN A SONNÉ ET IL EST EXTRÊMEMENT POSITIF.

Depuis fin janvier 2022, les six bornes Métropolis de recharge électrique de la rue Jean Renoir sont actives. En juillet 2021 déjà, la Ville avait donné le coup d'envoi du déploiement des bornes de recharge avec six emplacements dédiés au chargement des batteries, au niveau de l'avenue de Verdun.

La fréquentation depuis l'ouverture du service continue sa progression importante, avec plus de 6 000 kWh de recharges mensuelles fin 2022. Cela correspond à près de 450 recharges par mois, et plus d'une recharge par jour et par point de charge.

Les stations « Verdun » et « Montgolfier » fonctionnent très bien. Elles font d'ailleurs partie des stations type « Proximité » et « Citadine » les plus dynamiques du réseau Métropolis. À titre d'indication, la consommation moyenne constatée sur le réseau sur ce type de stations est de l'ordre de 1 500 kWh / mois, contre plus de 3 000 kWh / mois sur Saint-Maurice.

Tarifs : metropolis-recharge.fr

TRAVAUX

Un petit coup de jeune à notre square Raoul Dufy

Trois nouveaux jeux vont y être installés et le sol souple entièrement rénové. Aussi, à compter du lundi 13 mars et pour une durée d'environ 15 jours, l'accès au square sera strictement interdit au public.

Découvrez grâce aux images ci-dessous les structures qui feront prochainement le bonheur de nos petits Mauritiens !



BIODIVERSITÉ

Des mangeoires pour les passereaux

L'agent municipal passionné par la nature, Didier Piraux, a fabriqué et installé plusieurs mangeoires dans divers secteurs de la commune, pour inviter au nourrissage des passereaux au cours de la période hivernale.

Il est conseillé d'y déposer des boules de graisse avec des graines (que l'on trouve dans le commerce) ou des petites graines adaptées aux passereaux. En revanche, il ne faut pas y placer de maïs ou de pain, car cela attirerait les pigeons.

Didier Piraux précise : « Donner du pain aux oiseaux n'est pas une bonne idée. En effet, cela pourrait les rendre malades. Les oiseaux peuvent, par exemple, contracter le syndrome de l'aile d'ange. Ce dernier se caractérise par une déformation des ailes empêchant les oiseaux de voler comme bon leur semble ».

Ensemble, agissons pour préserver la biodiversité ! Saint-Maurice est fière de figurer parmi les Villes et Villages Fleuris qui s'y emploient fortement.



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE





UN AN DÉJÀ !

**À VOS
MARQUES
by JK**

**SITUÉE AU 11 RUE PAUL
VERLAINE, LA BOUTIQUE
À VOS MARQUES BY JK SOUFFLE
SA PREMIÈRE BOUGIE. SON
GÉRANT, JONATHAN, PREND
TOUJOURS AUTANT DE PLAISIR
À ACCUEILLIR LA CLIENTÈLE
DE SAINT-MAURICE
ET DES ALENTOURS.**

Le 17 mars 2022 est une date qui restera à jamais gravée dans la mémoire de Jonathan. C'est en effet ce jour-là qu'il a ouvert À VOS MARQUES by JK, à quelques pas seulement de la place Montgolfier. Le commerçant vend des produits de marque en déstockage, à des prix accessibles à tous les budgets.

Les clients peuvent ainsi y trouver des vêtements et accessoires pour hommes, femmes et enfants. Grâce à des arrivages permanents, il y a aussi de la maroquinerie, des parfums, des bagages, du linge de maison...

Pour fêter comme il se doit ce premier anniversaire, Jonathan a souhaité marquer le coup en imaginant trois journées spéciales à -10% les mercredi 15, jeudi 16 et vendredi 17 mars prochains. Profitez-en !

☎ 07 51 64 18 03
Ouvert du lundi au samedi
de 10 h à 19 h 30.
✉ avosmarques.byjk@gmail.com

BIEN-ÊTRE



**Océane Lemaitre,
professeure de yoga et
praticienne en massage**

**DEPUIS FIN 2021, LA TRÈS DYNAMIQUE OCÉANE
LEMAITRE VOUS ACCUEILLE DANS SON ESPACE
BIEN-ÊTRE SITUÉ AU 17 RUE ADRIEN DAMALIX POUR
DES COURS DE YOGA, DES MASSAGES, DRAINAGES
ET RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE.**

Formée en Inde à différents styles de yoga, Océane propose des cours de yoga sur mesure pour répondre aux besoins de chaque élève : « *Je m'adresse à un large public : adultes, enfants, femmes enceintes, seniors... Peu importe l'âge, la souplesse, ou l'état de santé, le yoga est accessible à tous s'il est bien adapté.* » Étant agréée par l'Etat, ses cours particuliers sont défiscalisables à 50 %. Océane enseigne également le yoga depuis 2019 à l'hôtel Molitor, dans les Hôpitaux de Paris, dans des entreprises, dans des écoles primaires... Elle organise des week-ends yoga en Normandie une fois par mois, et une semaine à Ibiza en Avril.

En 2020, Océane a fondé *Samudra.fr*, une marque d'accessoires éco-responsables (tapis, briques, sangles, masques de relaxation, bouillottes et thé, etc.). La livraison est gratuite pour les Mauritiens.

☎ 06 23 30 58 83
✉ contact@oceanelemaitre.com

📍 oceane.lem
📍 oceanelemaitre.com

MUSIQUE



**Florian Haber,
professionnel du son**

**INSTALLÉ À SAINT-MAURICE DEPUIS OCTOBRE 2021,
FLORIAN HABER EST COMPOSITEUR, RÉALISATEUR
ARTISTIQUE, INGÉNIEUR DU SON ET FORMATEUR
DANS UNE ÉCOLE D'AUDIOVISUEL. IL POSSÈDE SON
HOME STUDIO RUE ADRIEN DAMALIX.**

Connu également sous le pseudonyme de Sheyen, Florian Haber a créé son auto-entreprise en 2012. Sa mission principale est de proposer aux artistes et entreprises une ou des musiques sur mesure en fonction de leurs attentes qu'elles soient de l'ordre du privé ou commercial.

Ce fan de guitare qui a été bercé au rythme des morceaux de Queen et Led Zeppelin travaille avec des artistes signés, indépendants, ou encore des grandes sociétés. Il a même été contacté par des professeurs de chant pour enregistrer des élèves afin qu'ils puissent s'écouter et mesurer leurs progrès. « *Ce qui me plaît, c'est de fédérer des énergies et mettre à profit tout ce que j'ai appris au fur et à mesure de mes différentes collaborations !* » déclare celui qui est aussi musicien live à ses heures perdues.

☎ 06 71 31 19 34

✉ sheyenumusic@gmail.com

📍 sheyen_music



24 MARS

Une conférence sur la vie de Jean Graves

L'AUDITORIUM FRANÇOIS DEVIENNE DU CONSERVATOIRE ACCUEILLERA, VENDREDI 24 MARS À 19H, UNE CONFÉRENCE SUR L'HISTOIRE ET L'ŒUVRE DE L'ARTISTE MAURITIEN JEAN GRAVES, RACONTÉES EN ARCHIVES.

Cette soirée sera l'occasion de découvrir l'œuvre de Jean Graves qui contient, entre autres, des peintures, des sculptures et des dessins. Elle sera animée par l'archiviste Redha Zaouche et Virginie Bailleul, nouvelle responsable des archives de la Ville de Saint-Maurice.

Il y a des artistes qui marquent leur temps puis tombent dans l'oubli. Il y a, à l'inverse, des artistes qui marquent leur temps, entrent dans l'Histoire et la mémoire collective. Et il y a des artistes qui vivent parmi les hommes, de manière humble, tout en laissant leur empreinte dans le monde artistique...

C'est le cas de l'artiste autodidacte Jean Lucien Graves, né le 20 mars 1897 à Saint-Maurice au numéro 34 de la rue du Plateau (aujourd'hui rue Adrien Damalix) où vivaient ses parents qui exerçaient la profession de fruitier. Sa passion pour les animaux se révèle dès sa plus tendre enfance. En effet, ses voisins ne sont autres qu'une laiterie et un loueur de fiacre chez qui il passe la majeure partie de son temps libre à observer vaches et chevaux.

UN ARTISTE RECONNU ET COMPLET

Dans les années 1920, l'homme rencontre les célèbres artistes François Pompon et André Dunoyer de Segonzac qui vont l'encourager à poursuivre son travail de sculpteur et de dessinateur, une première marque de reconnaissance.

Après la Seconde Guerre mondiale, Jean Graves continue ses sculptures, se rendant désormais au zoo de Vincennes, au sein duquel il prend ses quartiers. Il y est présent après chacune de ses journées de travail pour y produire des œuvres. Dans la composition de son univers artistique, il a une préférence pour les fauves, tigres, lions et autres félins représentés avec un réalisme étonnant. Il parvient à leur donner vie tout en les peignant, sculptant dans le bois, la pierre ou en les faisant fondre dans le bronze.

Avant sa disparition, en 1992, Jean Graves a fait don de la majorité de son œuvre à la Ville, soit plus d'une centaine de sculptures, 172 huiles sur toile, 140 dessins, ainsi que de nombreuses aquarelles, gravures et sanguines.

Entrée libre sur réservation : 01 45 18 80 74 ou archives@ville-saint-maurice.fr

ET AUSSI...

Appel à contributions

Constamment soucieux de faire connaître Saint-Maurice, le Maire Igor Semo a engagé un étudiant en master de recherche en histoire de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne. Bryan Morio travaille à la rédaction d'une nouvelle histoire de la ville, s'étendant du XIX^e siècle au début des années 1980. Ce projet complétera l'ouvrage de Georges Poisson, paru en 1992.

La collaboration avec les Archives municipales et départementales s'organise sous la direction d'Emmanuel Bellanger, Directeur du Centre d'histoire sociale des mondes contemporains à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne.

Afin de finaliser l'ouvrage, nous recherchons tout témoignage, récit ou document photographique pouvant servir à éclairer la vie sociale et économique de la ville et ses transformations, de l'entre-deux-guerres aux années 80. Et ce, sur les thèmes suivants :

1 - Saint-Maurice en temps de guerres (14-18 et 39-45 ; vie quotidienne, occupation, collaboration, résistance).

2 - Les industries mauritiennes (tréfileries, moulins et autres entreprises, mouvements collectifs, grèves, vie ouvrière).

3 - Jeunesse et vie associative : clubs de sports, colonies de vacances, cité paroissiale.

4 - La rénovation des années 1970-80 (« avant-après », oppositions éventuellement, relogements, anciens et néo-habitants).

Contact : 01 45 18 80 74
ou archives@ville-saint-maurice.fr

DIMANCHE 19 MARS 2023 À 15 H 30

Le carnaval des animaux

SPECTACLE FAMILIAL DE 5 À 99 ANS

Alex Vizorek et le Duo Jatekok revisitent Le Carnaval des animaux de Saint-Saëns. Le compositeur français n'avait pas imaginé que son bestiaire allait devenir une des oeuvres les plus célèbres de notre époque, un incontournable de la musique au même titre que le Pierre et le loup de Prokofiev...

L'humoriste et comédien belge Alex Vizorek a donc réécrit le texte de cette « grande fantaisie zoologique ». À ses côtés, le Duo Jatekok présentera également un autre de ses tubes, une version très originale de Carmen, pour deux pianos.

Deux pianos : duo Jatekok. Récitant : Alex Vizorek. En partenariat avec l'association *Les Musicales de Saint-Maurice*.



© Pascal Almar / Tendance Floue



© Didier Pallagès



© Didier Pallagès

SAMEDI 15 AVRIL 2023 À 20 H

Les frères Colle Drum Brothers

Clément donne le temps, Cyril arrive à temps, Stéphane, lui, est à contretemps... Ces trois frères tambourinent depuis leur naissance pour nous offrir une performance de jonglerie musicale virevoltante et remplie d'humour. Entre rythmes effrénés et poésie, le trio mélange allègrement les disciplines. Une expérience inédite de jonglerie musicale, des numéros époustouffants, un l'humour décalé ! Inclassable !

De et avec Stéphane, Cyril et Clément Colle. Mise en scène : Éric Bouvron.

« MUSICIENS, CIRCASSIENS, CLOWNS, ACROBATES ! LE TRIO A AUTANT DE CORDES À SON ARC QUE DE MASSUES DANS SA BESACE. » LE PARISIEN

TV
THÉÂTRE DU VAL D'OSNE

TARIFS ET INFORMATIONS

RENSEIGNEMENTS

Théâtre du Val d'Osne
49 rue du M^l Leclerc
theatre@ville-saint-maurice.fr
01 45 18 80 04 (répondeur)

RÉSERVATIONS ET ACHATS DE PLACES

Billetterie en ligne (Billet-web) : réservez, payez par CB, recevez et imprimez vos billets de spectacle en ligne via la page Théâtre du site de la Ville : www.ville-saint-maurice.com (onglet « loisirs »).

En venant à la Mairie : 1^{er} étage 9 h / 12 h et de 13 h 30 / 16 h 30 - paiement en CB, chèque ou espèces.

Au théâtre : ouverture de la billetterie 30 mn avant le début des représentations (réservation conseillée). Paiement en espèces et chèque uniquement.

DES TARIFS ACCESSIBLES

Solo : 10 € - **Duo :** 15 € - **Seniors :** 5 € (pour les 65 ans et plus) - **Multi :** 7 € (dès 10 personnes, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux sur présentation de justificatif) - **Spectacle familial :** adulte 6 € / moins de 12 ans 4 €.

**CINÉMA**

5^e édition de la fête du court métrage

À SAINT-MAURICE, VENEZ DÉCOUVRIR LE MEILLEUR DU CINÉMA COURT ! POUR SA CINQUIÈME PARTICIPATION À LA FÊTE DU COURT MÉTRAGE, LA VILLE A CONCOCTÉ PLUSIEURS SÉANCES, POUR UN PUBLIC VARIÉ. CETTE ANNÉE, ELLES SE DÉROULERONT SALLE LOUIS JOUVET, DANS LE QUARTIER MONTGOLFIER ET SERONT, COMME PAR LE PASSÉ, EN ACCÈS LIBRE.

MERCREDI 15 MARS**10 h « Sur la route » (tout public)**

Malgré les virages et les bosses, on arrive toujours à destination : 6 films. Durée : 1 h 10.

« Joies et peines à hauteur d'enfants » (centres de loisirs)

Des films pour apprendre, découvrir, s'émerveiller, s'indigner et très souvent rire : 9 films. *Séance réservée aux centres de loisirs, le public extérieur n'est pas accepté.* Durée : 44 minutes.

JEUDI 16 MARS**« Promenons-nous dans les bois » (6-7 ans)**

Balade sur les chemins de l'enfance : 6 films. *Séance réservée aux scolaires, le public extérieur n'est pas accepté.* Durée : 31 minutes.

« Habiter l'enfance » (8-10 ans)

Humour, amour et jeux d'enfants sont au programme : 6 films. *Séance réservée aux scolaires, le public extérieur n'est pas accepté.* Durée : 42 minutes.

VENDREDI 17 MARS**« Prends ta vie en main » (11-13 ans)**

Écrire sa vie en comédie ou en drame : 9 films. *Séances réservées aux collégiens, le public extérieur n'est pas accepté.* Durée : 44 minutes.

SAMEDI 18 MARS**19 h « Top départ » (tout public)**

Soirée de clôture avec des films exigeants et accessibles pour fêter ensemble le cinéma : 8 films. La séance se terminera par la diffusion du film « Demain la révolution » et un échange avec la réalisatrice Bénédicte Portal, autour d'un buffet apéro. Durée : 1h20.

La Ville de Saint-Maurice remercie à nouveau les Mauritiennes, membres du comité de sélection des films : Aurianne Abécassis, Maryse Archambault et Bénédicte Portal.

14 rue Paul Verlaine. Plus d'infos sur www.ville-saint-maurice.com

ET AUSSI...

L'heure musicale : 12 mars

L'heure musicale « Formes et couleurs » (peintures Joseph Fahmy), concert des artistes-enseignants autour de thèmes associant différents arts dans un répertoire rempli d'harmonies subtiles, voyageuses et colorées. Au programme dimanche 12 mars à 16 h au Conservatoire : piano, flûte, saxophone et œuvres de M. Moussorgski, H. Sautereau, improvisations... par les professeurs du Conservatoire Olivier Messiaen de Saint-Maurice.

Auditorium François Devienne du Conservatoire, entrée libre sur réservation : 01 45 18 81 59

Les livres ont des oreilles : 15 mars

Les élèves hors les murs mercredi 15 mars à 15h à la médiathèque Delacroix... Les livres ont des oreilles, temps musical dédié aux enfants par des élèves du conservatoire Olivier Messiaen autour des instruments suivants : hautbois, guitare et piano.

Entrée libre sur réservation : 01 45 18 81 71

Et si on chantait ? : 17 et 18 mars

Lorsque la classe d'art dramatique rencontre les classes de piano et de guitare... Barbara, Bourvil, Jacques Brel, Dalida, Boris Vian, Michel Jonasz, Charles Trenet et bien d'autres s'invitent à Saint-Maurice pour le spectacle-concert « Et si on chantait ? » !

Et vous, si vous veniez vendredi 17 mars à 19h30 ou samedi 18 mars à 15 h à l'auditorium François Devienne du conservatoire Olivier Messiaen ? Entrée libre.



ÉVÉNEMENT

Le 1^{er} avril, assistez à l'inauguration du studio d'enregistrement !

ON VOUS ATTEND NOMBREUX, SAMEDI 1^{ER} AVRIL À PARTIR DE 17 H À L'ESPACE DELACROIX, POUR L'INAUGURATION DU STUDIO DE LA VILLE DE SAINT-MAURICE, INTÉGRALEMENT FINANCÉ PAR NOTRE TERRITOIRE PARIS EST MARNE&BOIS.

Depuis l'Espace Delacroix, vous allez pouvoir découvrir en direct sur grand écran l'inauguration du studio d'enregistrement musical qui est situé au sein de la Maison des Jeunes Delacroix.

Puis, les festivités se poursuivront avec une soirée dansante qui s'annonce mémorable. Plusieurs invités de renom seront présents pour ce moment plein de surprises. Alors en avant la musique !

Programme détaillé sur notre site internet www.ville-saint-maurice.com

Grand loto caritatif

Le Comité des Fêtes de Saint-Maurice organise son traditionnel loto, dimanche 26 mars, au profit de l'école des enfants des hôpitaux de Saint-Maurice. Il est prévu de 14h à 18h, salle Louis Juvet (14 rue Paul Verlaine). Venez tenter votre chance seul, en famille ou entre amis ! De nombreux lots sont à gagner, comme des cartes cadeaux d'une valeur de 400 euros, ou encore un robot aspirateur. Animation musicale, crêpes et goûter sur place. Contact : 06 80 62 85 71

EN BREF...

Brocante du Plateau

Tous à la course aux bonnes affaires ! L'Association Générale des Familles de Saint-Maurice vous attend, dimanche 14 mai, pour sa traditionnelle brocante du Plateau, quartier du Marché Bertrand, rues Edmond Nocard et Adrien Damalix. Inscriptions de 9 h 30 à 12 h à la salle Guyon, 18 bis rue Adrien Damalix, les dimanche 19, vendredi 24 et dimanche 26 mars, ainsi que les vendredi 14 et dimanche 16 avril.

Renseignements : 06 62 69 97 76 ou agfsaintmaurice@hotmail.fr

Sensibilisation à la sécurité sur internet

Êtes-vous une cible facile pour les pirates informatiques ? L'intervenant Arthur Labridy vous propose une présentation sur la sensibilisation à la sécurité sur internet. Cela se passe lundi 20 mars à 10 h 30 à la Résidence de Presles, 41 av. du Chemin de Presles.

Vide-dressing/ vide-greniers

À la Résidence de Presles, un vide-dressing/ vide-greniers aura lieu mardi 18 avril à partir de 14 h 30 et l'entrée sera libre. Dépôt d'objets et/ ou de vêtements sur rendez-vous auprès de Christine Saint-Cloud : 01 48 86 68 99. Les dépôts seront acceptés jusqu'au 3 avril, vêtements et objets corrects exigés.

A.G.F. : concours de dessin

Le concours de dessin organisé par l'Association Générale des Familles est ouvert aux Mauritiennes et Mauritiens de 4 à 12 ans. Les œuvres sont à envoyer avant le 15 mai prochain. Le thème de l'édition 2023 est « La Vie en Vert ». Plus d'infos sur le site de la Ville.



JEANNE MARIE VÉRON

Une maxi-réaliste au talent incommensurable

VIVANT À SAINT-MAURICE DEPUIS 1986, JEANNE MARIE VÉRON EST **UNE ARTISTE PEINTRE EXTRÊMEMENT BRILLANTE**. LA VILLE VIENT D'ACQUÉRIR SON MAGNIFIQUE TABLEAU « LES CHORISTES » DANS LEQUEL ELLE A REPRÉSENTÉ UNE PARABOLE DE LA CULTURE EN DANGER. RENCONTRE.

Née à Châlons-en-Champagne, anciennement Châlons-sur-Marne, Jeanne Marie Véron se passionne dès son plus jeune âge pour l'art. « *Quand j'étais petite, pour que je reste tranquille, ma mère m'installait du papier et des crayons pour dessiner. Et là je ne bougeais plus ! Je crois que j'avais ça dans le sang* ».

C'est comme professeur certifié de dessin de la ville de Paris qu'elle démarre sa vie professionnelle, avant d'être nommée à l'EMSAT, actuelle EPSAA (École Professionnelle Supérieure d'Arts Graphiques de la Ville de Paris). Fidèle, elle y effectuera toute sa carrière, en enseignant l'histoire de l'art, ou encore la créativité. « *Je garde d'excellents souvenirs de cette époque et de mes anciens étudiants. Je suis toujours en contact avec certains élèves !* »

En 1986, l'artiste peintre débarque à Saint-Maurice pour vivre, face au bois de Vincennes, dans un appartement où elle réserve une grande pièce pour installer son atelier. Sa technique pour créer ? Elle commence à dessiner à la sanguine pour pas noircir la toile. Puis, elle peint très légèrement en

frottant avec le pouce et reprend le dessin en mettant la peinture à l'huile.

« *Certains me définissent comme étant une maxi-réaliste. J'ai une imagination débordante et ce qui m'intéresse, c'est d'associer les espaces avec une idée et de mélanger le réel à l'imaginaire. J'aime m'inspirer de peintres comme Goya, Dali, Delacroix, Rembrandt, Jérôme Bosch, etc. Mais je n'ai jamais copié !* » précise celle qui est aussi bavarde dans la vraie vie que dans ses toiles.

« Je ne pense que du bien de Saint-Maurice. Il y a tout ce qu'il faut pour quelqu'un comme moi, en particulier en matière de commerces. À mon arrivée ici, j'ai été parfaitement accueillie et je n'ai pas tardé à me faire de nouvelles connaissances. Et très vite, on m'a demandé de prendre part au Salon des Arts. »

Dans les années 90, Jeanne Marie prend une retraite bien méritée. Elle peut alors enfin se consacrer entièrement à son art et multiplier les expositions partout en France, comme au Grand Palais ou à l'Orangerie du Luxembourg, et même à l'étranger. « *À plusieurs reprises, j'ai participé au Salon des Arts de Saint-Maurice et j'ai même été commissaire générale. Ce fut*

pour moi une immense fierté ! »

À noter que la 39^e édition du Salon des Arts est programmée du 27 mai au 10 juin 2023.

Renforcer le commissariat

Récemment, deux rixes mettant aux prises des individus étrangers à notre ville ont eu lieu à Saint-Maurice. L'équipe municipale a adapté le dispositif de sécurité publique à ces nouvelles formes de délinquance. Le Maire a décidé le renforcement des patrouilles de la police municipale grâce à nos effectifs, désormais au complet. Faites appel à eux. Parallèlement, notre réseau de vidéoprotection se modernise et s'étend. Et nous obtenons des résultats avec notamment l'éradication récente d'un trafic.

Ces efforts doivent être accompagnés par l'État qui doit prendre ses responsabilités et renforcer de façon significative les effectifs du commissariat de Charenton : ils ont beaucoup diminué, au point d'être dans l'incapacité de fournir parfois un véhicule, lors d'un appel d'un administré. Nous avons écrit au Préfet de police pour lui demander d'agir. La réponse de l'État doit être à la hauteur de nos attentes légitimes. Grâce à la qualité de notre coopération, la dissuasion sera plus efficace.



Pascal DURAY

Maire-adjoint chargé de la Sécurité Publique
Liste Union pour Saint-Maurice
contact@unionpoursaintmaurice.fr

Devenir un modèle d'une ville vivante qui se régénère !

La transition écologique est devenue l'Alpha et l'Oméga du discours politique. Mais comment l'adapter à Saint Maurice ? D'après le rapport 2017 du GIEC ; 50 à 70 % des solutions au changement climatique peuvent être mises en œuvre par les villes. Le concept d'écologie urbaine implique que notre ville soit un être vivant capable de s'adapter. À la manière des écosystèmes vivants, chaque élément entrant dans la production d'un bien finisse par servir de nouveau le système. À l'instar de la ville de Détroit, pourquoi par exemple ne pas créer des fermes urbaines permettant une autonomie alimentaire plutôt que de vouloir systématiquement tout bétonner ? Notre objectif est que notre ville devienne davantage créatrice de valeurs pour le vivant. Il faut également prendre en compte l'idée de restauration et d'amélioration de l'environnement urbain qui a détérioré notre cadre de vie, pollué les eaux,... Réfléchissons tous ensemble pour que Saint Maurice devienne le fer de lance des villes du Val de Marne dans le concept de l'urbanisme durable !



Patrick Baruel

Conseiller municipal
Saint Maurice, nouvel élan !
mvsm94410@gmail.com

Une réforme ni juste, ni nécessaire

La réforme des retraites, encore en discussion dans les chambres parlementaires, prévoit la hausse des cotisations dues par les employeurs publics à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL). Cette hausse sera de 1 % dès 2024.

Contrairement à celle du secteur privé, cette hausse n'est pas compensée dans ce projet de loi et va s'ajouter aux difficultés des collectivités locales qui ont déjà à faire face à l'explosion du coût de l'énergie et à la baisse continue de leurs ressources. Ce projet de loi, de plus, ne supprime pas les transferts de compensation de la CNRACL vers d'autres caisses.

Cette réforme, qui pénalise les salariés et contre lequel une large majorité de la population exprime son désaccord, pénalisera aussi les seuls employeurs territoriaux et hospitaliers. Elle participera en cela, comme l'ont déjà fait les autres réformes libérales de ces dernières années, à l'affaiblissement du « commun », de la « proximité » et des services rendus au public.



Jean Loiseau

Conseiller municipal
Groupe Saint-Maurice en commun
stmaurice.encommun@gmail.com

PERMANENCES... de la Municipalité

Permanences via le portail citoyen. Les permanences des élus dans les quartiers reprennent **samedi 11 mars de 10 h à 11 h**, quartier du Pont et quartier Montgolfier, et **dimanche 12 mars, de 11 h à 12 h** au marché Bertrand.



de votre Député

La prochaine permanence du Député Michel HERBILLON se tiendra à la Mairie de Saint-Maurice le **lundi 20 mars à 18 h**.
Contact : 01 43 96 77 23

CONSEILS MUNICIPAUX

lundi 13 mars à 20 h 30
vendredi 31 mars à 20 h 30

dans la salle du Conseil
avec retransmission en direct.

Charenton
Économie

UN ÉVÉNEMENT CO-ORGANISÉ
PAR LES VILLES DE CHARENTON-LE-PONT ET DE SAINT-MAURICE

Samedi 25 mars 2023 de 10h à 17h

Le Printemps de l'Emploi à Bercy 2

Place de l'Europe 2^{ème} étage

À la recherche d'un emploi à tout âge,
à la recherche d'une formation professionnelle,
d'un stage, d'une alternance, d'un job d'été ?

Venez rencontrer les recruteurs
et les centres de formation
tous secteurs d'activités



POUR PLUS D'INFORMATIONS :
emploi@saintmaurice.fr • 01 45 18 80 68
emploi@charenton.fr • 01 46 76 50 00



Charenton
ma ville

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

PASQUIER Romane – TIXIER Apolline – BAI Abbie –
ESSID Haroun – ZÉITOUN AMSALLEM Talia –
Erratum : REITCHESS GAUTHIER Elia.

DÉCÈS

Monsieur MERLIN André – Madame JÉRÔME
Ép. JACQUIER Eliane – Monsieur BEYER
Gilles – Madame SETTELEN Ép. DRANSART
Jacqueline – Monsieur CARRÉ Jean – Madame
PETITBOIS Ép. VERNET Marie – Monsieur GIROUX
Etienne – Monsieur RAVASSEUR José – Madame
BESNAINOU Ép. BENATTAR Gisèle.

PACS

THOMAS Benjamin et SUCHET Charlotte –
ERIPRET Mariella et DEIDDA Nicolas – LABBE Kevin
et WAGUE Marie.

PHARMACIES ET URGENCES

12/03

Pharmacie VBR

10 place Montgolfier
à Saint-Maurice
01 48 86 51 60

19/03

Pharmacie de Gravelle

118 rue de Paris
à Charenton
01 43 68 18 32

26/03

Pharmacie du Marché

68 bis rue de Paris
à Charenton
01 43 68 00 68

02/04

Pharmacie Centrale

54 rue de Paris
à Charenton
01 43 68 01 41

**Le soir, le week-end et les jours fériés,
ayez le réflexe SAMI : appelez le 15.**

Horaires : du lundi au vendredi de 20 h à 24 h,
le samedi de 14 h à 24 h et le dimanche
et les jours fériés de 8 h à 24 h.

14 rue du Val d'Osne – Saint-Maurice

Saint-Maurice INFO

MAGAZINE ÉDITÉ PAR LE SERVICE DE LA
COMMUNICATION DE LA VILLE DE SAINT-MAURICE.

55 rue du Mth Leclerc 94410 Saint-Maurice –
01 45 18 82 10 – www.ville-saint-maurice.com –

Directeur de la publication : Le Maire de
Saint-Maurice, Igor Semo – **Rédaction / Coordina-
tion** : Direction de la communication ; Dominique
Contensoux, Lucie Le Lièvre – **Rédacteur en chef** :
Guillaume Faivre – **Maquette** : Laure Lacour. –
Photographes : Adobe Stock, Alioune Ba (Service
Communication), J. P. Le Nai. – **Impression** : Impri-
merie RAS sur papier PEFC. – **Dépôt légal** : À paru-
tion. – **Nombre d'exemplaires** : 8 400.

-  www.ville-saint-maurice.com
-  www.instagram.com/saintmaurice94
-  www.facebook.com/VilledeSaintMaurice
-  Retrouvez nos vidéos sur You Tube !

*Inscription au système d'alerte par SMS sur le site
de la Ville.* Système gratuit d'alerte SMS destiné à
vous informer directement en cas d'événement
majeur. Ne s'inscrire qu'une seule fois. Application
mobile gratuite sur les stores.



DU 15 AU 18 MARS 2023



**LA FÊTE
DU COURT
MÉTRAGE**

**5^e ÉDITION
SAINT-MAURICE
VILLE DU CINÉMA**

Salle Louis Jouvét
14 rue Paul Verlaine
Place Montgolfier

INFOS ET PROGRAMME
www.ville-saint-maurice.com

WWW.LAFETEDUCOURT.COM

